

REPUBLIQUE POPULAIRE DU CONGO

MINISTÈRE DU TRAVAIL, DE L'EMPLOI,
DE LA REFORME DE LA FONCTION PUBLIQUE
ET DE LA PREVOYANCE SOCIALE

DIRECTION GENERALE DE LA
FONCTION PUBLIQUE

DIRECTION DE L. GESTION DU
PERSONNEL CIVIL DE L'ETAT

05/045 du 4/05/1985
 -/ATERPPS/DGITP/DGPCE.-
 portant reclassement et nomination de Monsieur
 HEBONNE. Marcel, Instituteur Principal de 4^eche-
 lon.-

LE PREMIER MINISTRE.

(/ I S . S :

(/u la Constitution du 4 Juillet 1979
(/u la Loi n°76/84 du 7 Décembre 1984 portant ratification de l'Ordon-
nance n°C19/84 du 23/8/84 portant modification de certaines dispositions de la
Constitution du 4 Juillet 1979:

DECLUTED

ARTICLE 1er : En application des dispositions du décret 64/165 du 22.5.64 susvisé, Monsieur ABOUMBA Marcel, Instituteur Principal de 4^e échelon, indice 940 des cadres de la catégorie A, hiérarchie II des Services Sociaux (Enseignement) en service à Ponto-Noire, titulaire du Certificat d'Aptitude à l'Inspection de l'Enseignement Primaire (session 1982), délivré par l'Université Marien NGOUABI de Brazzaville, est reclassé à la catégorie A hiérarchie A et nommé inspecteur de l'Enseignement Primaire de 3^e échelon, indice 1010.788. /-

ARTICLE 2 : Le présent décret qui prendra effet tant du point de vue de la solde que de l'ancienneté pour compter du 1.10.82, date effective de reprise de service de l'intéressé à la rentrée scolaire 1982-1983, sera enregistré, publié au JORF et communiqué partout où besoin sera. /-

Brazzaville, le 4 VI 1985

Par le Premier Ministre,

Le Ministre de l'Enseignement
Fondamental et de l'Alphabétisation,

Bernadette BAKENDE

Le Ministre du Travail, de
l'Emploi, de la Sécurité de
la Fonction Publique et de
la Prévoyance Sociale,

André Edouard POUNGUI

Le Ministre des Finances
et du Budget,

Bernard COMBO MITSIONA

Itihi Ossetoumba LEKOUNDZOU

AMPLIATIONS :

JORPC..... 1
DGTFF.DFP..... 3
DGB..... 3
DCF..... 1
MEN..... 3
MEFE..... 3
DPA..... 3
INTERESSE..... 1
DOSSIER..... 3 /-
SGCM/LC..... 2